

# L'enregistrement comptable des factures d'achats

Les achats sont classés selon les critères retenus pour la nomenclature des stocks : les comptes 601, 602 et 607 correspondent aux comptes 31, 32 et 37.

## Prix d'achat et TVA

Les achats sont comptabilisés hors taxe déductible. Ainsi, la TVA non déductible doit être considérée comme un élément du prix d'achat.

En conséquence, si une association (ou une entreprise) n'est pas assujettie à la TVA, elle enregistre les prix d'achat **TTC** dans les comptes 601 à 607.

## A propos des réductions obtenues (Remises, Rabais, Ristournes et escomptes)

Les achats sont comptabilisés déduction faite des rabais et remises déduits du montant des factures. Autrement dit : les réductions commerciales n'apparaissent pas dans les comptes.

Par contre, les escomptes obtenus (qui sont des réductions financières) doivent être enregistrés au crédit du compte " 765 - Escomptes obtenus ".

## A propos des frais accessoires d'achat (transports, commissions, assurances...)

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers sont comptabilisés dans les comptes de charges correspondant à leur nature ou dans les comptes d'achats concernés (601 à 607) lorsque ces charges peuvent être affectées de façon certaine à telle ou telle catégorie de marchandises ou d'approvisionnements.

Ils peuvent aussi être comptabilisés dans une subdivision du compte 608. Par exemple les frais de transports de marchandises seront enregistrés dans le compte " **608724** - Frais de transport sur achats de marchandises ". Le numéro de compte 60824 est formé de " **608** - Frais accessoires d'achat ", du **7** du compte " **607** - Achats de marchandises " et du **24** du compte " **624** - Frais de transport ".

Exemples d'écritures comptables

## Enregistrement d'une facture (DOIT) chez le client

Premier exemple

FACTURE (DOIT)	
10 livres	200,00
Remise 5%	10,00
Net commercial	190,00
TVA (19,6 %)	37,24
<b>TTC</b>	<b>227,24</b>

Une remise commerciale ne s'enregistre pas en comptabilité.

### *Cas d'une association (ou entreprise) non assujettie à la TVA*

Compte	Libellé	Débit	Crédit
607	Achats de marchandises	227,24	
4011	Fournisseurs - Achats de biens ou prestations de services		227,24

### *Cas d'une association (ou entreprise) assujettie (pleinement) à la TVA*

Compte	Libellé	Débit	Crédit
607	Achats de marchandises	190,00	
44566	TVA déductible sur biens et services	37,24	
4011	Fournisseurs - Achats de biens ou prestations de services		227,24

Deuxième exemple

FACTURE (DOIT)	
10 livres	200,00
Escompte (2%)	4,00
Net financier	196,00
TVA (19,6 %)	38,42
<b>TTC</b>	<b>234,42</b>

200,00 HT correspondent à 239,20 TTC

4,00 HT correspondent à 4,78 TTC.

### *Cas d'une association (ou entreprise) non assujettie à la TVA*

Compte	Libellé	Débit	Crédit
607	Achats de marchandises	239,20	
765	Escomptes obtenus		4,78
4011	Fournisseurs - Achats de biens ou prestations de services		234,42

### *Cas d'une association (ou entreprise) assujettie (pleinement) à la TVA*

Compte	Libellé	Débit	Crédit
607	Achats de marchandises	200,00	
44566	TVA déductible sur biens et services	38,42	
765	Escomptes obtenus		4,00
4011	Fournisseurs - Achats de biens ou prestations de services		234,42

## Troisième exemple

**Solution**

1

**Cas d'une association (ou entreprise) non assujettie à la TVA**

FACTURE (DOIT)		Compte	Libellé	Débit	Crédit
10 livres	200,00	607	Achats de marchandises	251,16	
Frais de transport	10,00	4011	Fournisseurs - Achats de biens ou prestations de services		251,16
Total Hors Taxes	210,00				
TVA (19,6 %)	41,16				
<b>TTC</b>	<b>251,16</b>				

**Cas d'une association (ou entreprise) assujettie (pleinement) à la TVA**

Compte	Libellé	Débit	Crédit
607	Achats de marchandises	210,00	
44566	TVA déductible sur biens et services	41,16	
4011	Fournisseurs - Achats de biens ou prestations de services		251,16

**Solution 2****Cas d'une association (ou entreprise) non assujettie à la TVA**

Compte	Libellé	Débit	Crédit
607	Achats de marchandises	239,20	
624	Transports de biens	11,96	
4011	Fournisseurs - Achats de biens ou prestations de services		251,16

210 HT correspondent à  
239,20 TTC  
10,00 HT correspondent à  
11,96 TTC.

**Cas d'une association (ou entreprise) assujettie (pleinement) à la TVA**

Compte	Libellé	Débit	Crédit
607	Achats de marchandises	200,00	
624	Transports de biens	10,00	
44566	TVA déductible sur biens et services	41,16	
4011	Fournisseurs - Achats de biens ou prestations de services		251,16



### Solution 3

#### Cas d'une association (ou entreprise) non assujettie à la TVA

Compte	Libellé	Débit	Crédit
607	Achats de marchandises	239,20	
608724	Frais de transport sur achats de marchandises	11,96	
4011	Fournisseurs - Achats de biens ou prestations de services		251,16

#### Cas d'une association (ou entreprise) assujettie (pleinement) à la TVA

Compte	Libellé	Débit	Crédit
607	Achats de marchandises	200,00	
608724	Frais de transport sur achats de marchandises	10,00	
44566	TVA déductible sur biens et services	41,16	
4011	Fournisseurs - Achats de biens ou prestations de services		251,16

## Exemples d'écritures comptables - Factures d'AVOIR

### Enregistrement chez le client

#### Premier exemple : Cas d'un retour de marchandises

FACTURE D'AVOIR	
2 livres retournés	40,00
TVA (19,6 %)	7,84
<b>TTC</b>	<b>47,84</b>

#### Cas d'une association (ou entreprise) non assujettie à la TVA

Compte	Libellé	Débit	Crédit
4011	Fournisseurs - Achats de biens ou prestations de services	47,84	
607	Achats de marchandises		47,84

#### Règle :

Les avoirs correspondant à des retours sur achats sont comptabilisés au crédit des comptes d'achats concernés.

#### Cas d'une association (ou entreprise) assujettie (pleinement) à la TVA

Compte	Libellé	Débit	Crédit
4011	Fournisseurs - Achats de biens ou prestations de services	47,84	
607	Achats de marchandises		40,00
44566	TVA déductible sur biens et services		7,84

## Deuxième exemple : Réduction commerciale sur facture d'avoir

FACTURE D'AVOIR	
Ristourne sur vos achats...	40,00
TVA (19,6 %)	7,84
<b>TTC</b>	<b>47,84</b>

**Cas d'une association (ou entreprise) non assujettie à la TVA**

Compte	Libellé	Débit	Crédit
4011	Fournisseurs - Achats de biens ou prestations de services	47,84	
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats		47,84

**Règle :**

Le compte 609 « Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats » enregistre à son crédit les rabais, remises et ristournes sur achats obtenus des fournisseurs et dont le montant, non déduit des factures d'achats, n'est connu que postérieurement à la comptabilisation de ces factures.

**Cas d'une association (ou entreprise) assujettie (pleinement) à la TVA**

Compte	Libellé	Débit	Crédit
4011	Fournisseurs - Achats de biens ou prestations de services	47,84	
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats		40,00
44566	TVA déductible sur biens et services		7,84

## Troisième exemple : Réduction financière sur facture d'avoir

FACTURE D'AVOIR	
Escompte de ...% sur ...	40,00
TVA (19,6 %)	7,84
<b>TTC</b>	<b>47,84</b>

**Cas d'une association (ou entreprise) non assujettie à la TVA**

Compte	Libellé	Débit	Crédit
4011	Fournisseurs - Achats de biens ou prestations de services	47,84	
765	Escomptes obtenus		47,84

**Cas d'une association (ou entreprise) assujettie (pleinement) à la TVA**

Compte	Libellé	Débit	Crédit
4011	Fournisseurs - Achats de biens ou prestations de services	47,84	
765	Escomptes obtenus		40,00
44566	TVA déductible sur biens et services		7,84

**Remarque :**

En cours d'exercice, les avoirs peuvent être portés au débit des comptes (individuels) « 401 – Fournisseurs ». Dans ce cas, à la clôture de l'exercice, les soldes des comptes fournisseurs **débiteurs doivent** être virés au débit du compte « 4097 - Fournisseurs - Autres avoirs ».



**Rappels :**

- Les comptes 401 prennent place au passif alors que les comptes 409 prennent place à l'actif du bilan.
- Il est interdit de compenser des éléments d'actif et de passif dans les comptes annuels.